

ACTUALITES

Les ravageurs

Pucerons, acariens tétranyques, thrips,
À surveiller

Autres ravageurs

Cultures florales : chenilles sur cyclamen et primevères

Pépinière : tigres sur *Pieris*

Ravageurs du réseau de piégeage :

Duponchella fovealis
Quelques vols

Pyrale du buis
Vols en cours

Tordeuse européenne de l'œillet
Présence de chenilles

Les maladies

Oïdium

Quelques cas en pépinière

Informations diverses

- Les abeilles butinent, protégeons-les.
- Ecophytoc.
- Liste des produits de biocontrôle du 13/08/21

Ravageurs à surveiller

Pucerons

Cultures florales : présence variable sur chrysanthème et cyclamen avec parfois des situations nécessitant des interventions.

Pépinière : présence sur *Choisya*, *Pittosporum* et *Hydrangea* sous abri.

Du côté des auxiliaires : ce sont des coccinelles (larves et adultes) et des chrysopes, qui sont signalées cette semaine.

Gestion du risque : détecter au plus tôt les foyers et suivre l'évolution des populations et des auxiliaires. Privilégier les moyens de biocontrôle.

Vigilance vis-à-vis des capacités virulifères de certains pucerons : *Aphis gossypii*, *Aphis spiraeicola*, *Aulacorthum solani*, *Macrosiphum euphorbiae*, *Myzus persicae*...

Acariens tétranyques

Pépinière : présence sur *Actinidia*, *Choisya* et *Trachelospermum*.

Evaluation du risque : les acariens tétranyques profitent des conditions chaudes et d'une hygrométrie faible pour se développer. Surveiller les végétaux sensibles. Utiliser une loupe de poche pour visualiser les œufs et les formes mobiles (larves, adultes).

Dégâts, lutte biologique : Cf. BSV 4 du 18/06/21 [ICI](#)

Thrips

Cultures florales :

Chrysanthème : parmi les cultures suivies dans le cadre de l'épidémiosurveillance, les 4 parcelles fixes de chrysanthème multifleur, sont actuellement indemnes de thrips. Sur d'autres parcelles flottantes, des foyers sont observables par endroit.

Cyclamen : les thrips sont ponctuellement présents selon les entreprises.

Hellébore : sur la culture suivie, les populations sont contrôlées par des applications de nématodes.

Evaluation du risque : les conditions actuelles sont favorables au développement des thrips. Vigilance vis-à-vis des dégâts directs et indirects (transmission de virus tels que TSWV, INSV, IYSV...). En cas de doute sur d'éventuels symptômes viraux, des kits d'analyse permettent d'obtenir un diagnostic rapide sur le terrain.

Prophylaxie : Cf. BSV 5 du 02/07/21 [ICI](#)



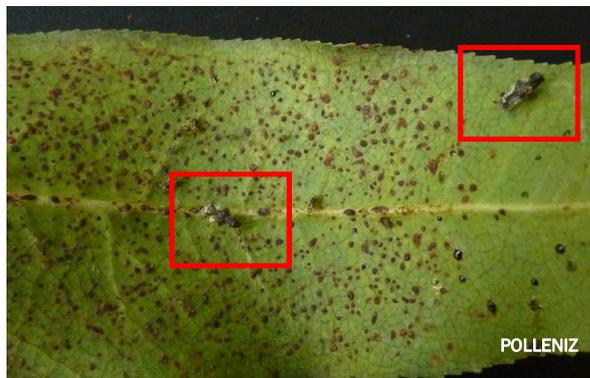
Dégâts de thrips sur chrysanthème

• Autres ravageurs

Tigres sur *Pieris*

L'apparition de tigres a été détectée sur *Pieris* en extérieur, sur une parcelle fixe suivie en épidémiosurveillance. Les feuilles présentent des marbrures jaunes à la face supérieure causées par les ponctions nutritionnelles des larves et des adultes. Les ravageurs associés à leurs déjections noirâtres sont localisés sur la face inférieure.

Evaluation du risque : les fortes infestations entraînent le dessèchement puis la chute des feuilles. À surveiller.



Tigres et leurs dégâts au revers d'une feuille de *Pieris*



Cultures florales

- **Chenilles :** observations sur cyclamen et primevère.

Ravageurs suivis par le réseau de piègeage

• *Duponchelia fovealis*

Observations : 9 pièges à phéromones sont installés en cultures, sur cyclamen (8 pièges) et chrysanthème (1 piège).

Il y a quelques captures (2 à 3 papillons/piège) sur 2 cultures de cyclamen, parmi les 5 retours de piègeage. Il n'y a pas de dégât signalé. A surveiller.

Piégeage : installer des pièges lumineux UVA ou des pièges à phéromones dès le début de la culture. Il existe 3 types de piège : piège à eau, piège delta, piège en tube, selon les conditions de culture de l'entreprise.

Prophylaxie :

- bien nettoyer les serres (vide sanitaire, élimination des vieilles plantes et des déchets végétaux...);
- surveiller les plantes de négoce et les jeunes plants dès leur arrivée dans l'entreprise, sources potentielles d'infestation ;

- détruire les plantes infestées et ne pas les mettre au compost (retour possible sous forme de papillon dans les serres) ;
- être vigilant aux symptômes de faiblesse (cyclamen qui ne fleurit pas, plante qui fane alors qu'elle est arrosée...).

Favoriser les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Voir la dernière liste des produits de biocontrôle publiée du 13/08/21 [ICI](#)

Source : Fiche ECOPHYTO DEPHY Gérer *Duponchelia fovealis* avec des pièges à phéromone. Y accéder [ICI](#)



Papillons de *Duponchelia* sur une plaque engluée d'un piège à phéromones

• Pyrale du buis (*Cydalima/Diaphania perspectalis*)

Observations : le réseau de piégeage en Jardins Espaces Verts et Infrastructure (JEVI) et ornement montre que **les vols sont en cours dans tous les départements**. Cf. graphe ci-dessous pour le piégeage des papillons par département.

Les captures de papillons évoluent en fonction des sites d'observations et il peut y avoir des petits décalages selon les départements. Cela montre l'intérêt d'effectuer une surveillance à la parcelle.

Evaluation du risque : suivez l'émergence des papillons, l'éclosion des pontes et la présence de jeunes chenilles.

Piégeage : surveiller les vols des papillons avec des pièges à entonnoir associés à la phéromone spécifique de la pyrale, de mai à octobre.

Prophylaxie : supprimer manuellement les chenilles dans le cas d'une faible infestation.

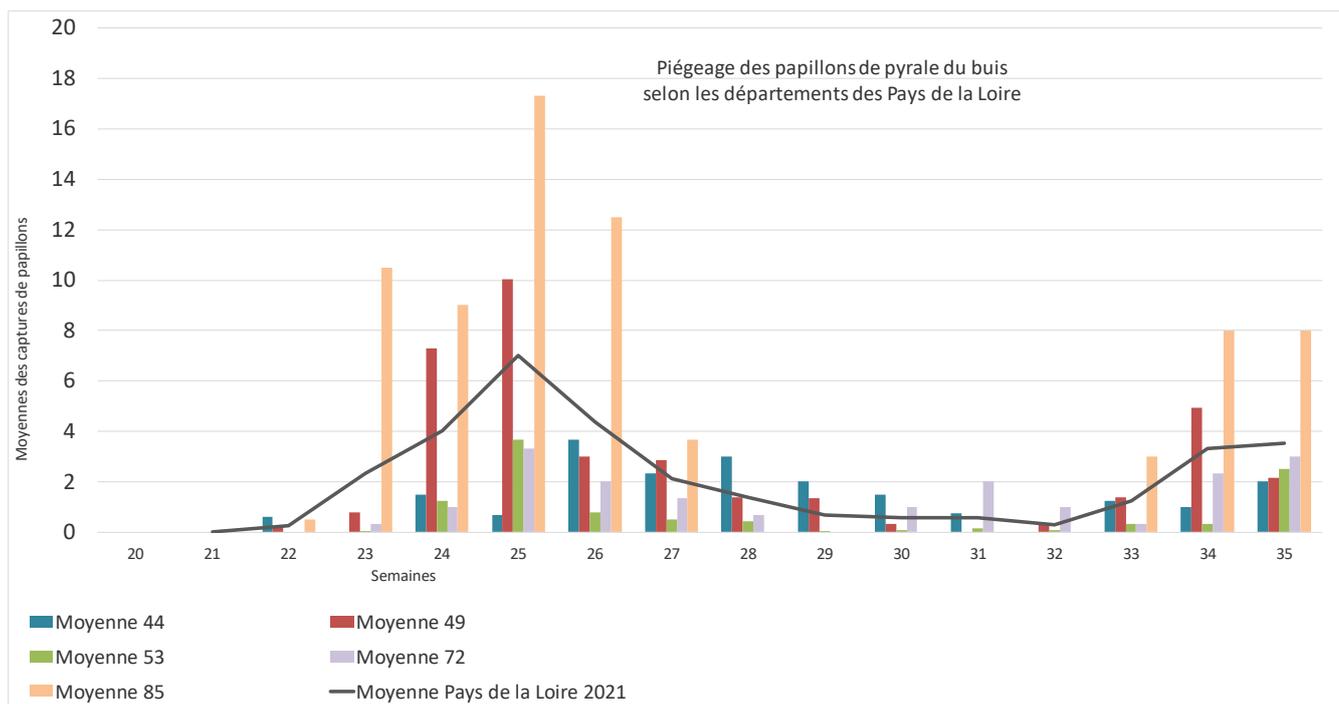
Produits de biocontrôle :

Les résultats des travaux de 2020, menés dans le cadre de Savebuxus II, mettent en évidence que, « parmi deux souches de Bt testées, le Btk est la plus efficace. Mais l'utilisation combinée du Btk et du Bta est préférable pour éviter des résistances au Btk. Le champignon *Beauveria bassiana* pourrait constituer un complément aux traitements Bt ».

Synthèse SAVE BUXUS II, volet pyrale du buis. Y accéder en cliquant [ICI](#).



Chenille de la pyrale du buis (peut mesurer jusqu'à 5 cm au dernier stade)



Maladies cryptogamiques

Oïdium

Pépinière : signalement sur *Photinia*, *Prunus*, *Hydrangea* sous abri.

Evaluation du risque : l'oïdium prolifère avec l'amplitude thermique entre le jour et la nuit et l'humidité des espaces de culture. À surveiller.

Prophylaxie : parmi les mesures de préventions culturales, proscrire l'excès d'engrais azoté, le confinement de végétation et distancer suffisamment les végétaux en culture hors-sol.

Biocontrôle : voir la dernière liste des produits de biocontrôle publiée le 13/08/21 [ICI](#)



Oïdium sur *Hydrangea*

Informations

• Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et relisez attentivement [la note nationale Abeilles](#)

Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAL¹, APCA², ITSAP-Institut de l'abeille³, ADA⁴ France et soumise à la relecture du CNE⁵.

1. Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Directeur général de l'alimentation.
2. Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture.
3. Institut national de l'abeille et de l'apiculture de la profession.
4. Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.
5. Comité national d'apiculture/œnologie de la dernière année.

Credits photos : J. Julien (DGAL-SDSPV), sauf p.3, apiculture en action - Florence Annon-Méris (CA 17).

En butinant de fleur en fleur, les insectes pollinisateurs participent à la production de nombreuses cultures et contribuent aussi à la qualité des récoltes. À l'échelle mondiale, 90 % des plantes à fleurs se reproduisent grâce à ces insectes auxiliaires, en particulier aux abeilles.



• Ecophytocic !

Retrouvez l'actualité sur la protection intégrée des cultures en cliquant [ici](#)

• Note de service DGAL/SDSPV/2021-629 du 13/08/21 qui liste les produits de biocontrôle : retrouvez-à [ICI](#)



Rédacteur : Noémie JACQUEMIN – Polleniz - noemie.jacquemin@polleniz.fr

Directeur de publication : Denis LAIZE - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Comité de relecture : AREXHOR PL, BHR, CAPDL, CNPH, POLLENIZ, SRAL, RIPERT, FLEURON d'ANJOU.

Observateurs : horticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires d'espaces verts, centres horticoles, techniciens, conseillers, formateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.